

Bachelier en électronique orientation électronique appliquée

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B UE 301 LANGUES 3			
Ancien Code	TELE3B01EAP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XIEL3010		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	22 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage consiste à approfondir les 4 compétences langagières (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale et écrite), à développer la communication en anglais essentiellement sur le lieu de travail et vocabulaire technique.

Une activité pluridisciplinaire est organisée entre le cours de télécommunication et le cours d'anglais (les deux cours fonctionnent en co-requis) .

Les étudiants se verront proposer de passer le test du TOEIC (Test of English International Communication) listening and reading pendant le Q1 si les conditions sanitaires le permettent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de s'exprimer oralement et par écrit sur les thèmes vus en classe, ou similaires. Il sera également capable de comprendre des textes et des conversations portant sur les thèmes développés dans le contenu du cours grâce à l'enrichissement de son vocabulaire, de sa maîtrise de la grammaire et des techniques langagières.

La collaboration entre le cours de télécommunication et le cours d'anglais conduira l'étudiant à pouvoir présenter oralement un contenu technique ardu en utilisant la langue anglaise comme moyen de communication.

L'entraînement au TOEIC préparera les étudiants à passer un test à certification internationale.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : TELE3B07EAP

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TELE3B01EAPA Langues 3

22 h / 2 C

Contenu

Les 4 compétences langagières seront exercées au fil des thèmes suivants : le monde du travail, correspondance et téléphone, enrichissement du vocabulaire technique propre à la section, développement de la communication en langue étrangère.

La grammaire et la compréhension à la lecture seront revues selon les besoins.

Un projet développé dans le cadre de l'évaluation continue et simulant des situations proches de celles vécues dans le monde du travail sera mis sur pied et alimenté par des supports de cours.

Possibilité pour les étudiants de passer le TOEIC (Test of English International communication) listening & reading.

Une activité pluridisciplinaire entre le cours d'anglais et le cours de télécommunication sera organisée.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage se base sur une méthode dynamique et interactive basée sur la participation active en classe/ à distance et préparations à domicile. Une implication régulière permettra de progresser de manière efficace dans l'apprentissage de la langue.

Dispositifs d'aide à la réussite

Sites internet d'entraînement en ligne.

Des activités seront prévues pour aider l'étudiant à organiser son travail et à progresser quel que soit le type d'enseignement (en présence/à distance/hybride).

Feedback personnalisé de l'enseignante pour certaines activités.

Sources et références

Plateforme Wallangues.be

voir syllabus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

syllabus

Notes de cours

Sites internet (références communiquées par l'enseignante)

Matériel didactique

Laboratoire de langues

Plateforme ConnectED + Microsoft office 365.

Wallangues, Toeic, ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation continue pendant le Q1 (non récupérable au Q3) 40 %
- Travail (commented slideshow) qui devra être remis avant le début de la session de janvier. 30 % *
- Examen oral : présentation multidisciplinaire avec le cours de Télécommunication 30 %

*Les étudiants ayant présenté le test du TOEIC listening and reading au sein de la HELHa pendant le premier quadrimestre se verront dispensés du powerpoint commenté s'ils obtiennent une note minimale de 600/990 au TOEIC listening and reading.

Une échelle de correspondance convertissant les résultats obtenus au TOEIC en points sera appliquée.

L'évaluation continue devra être effectuée pendant tout le Q1, de même que l'examen oral quel que soit le résultat du TOEIC.

Toutes les parties de l'évaluation doivent être présentées.

La pondération de l'évaluation restera la même que le cours soit donné en présenciel/hybride ou distanciel.

Les parties de l'évaluation en échec devront être repassées au Q3 (sauf l'évaluation continue dont la note sera reportée au Q3), sans possibilité de présenter le TOEIC à nouveau. L'échec dans le projet multidisciplinaire sera récupérable selon modalités spécifiques.

La pondération sera la même.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	70			Evc	40
Période d'évaluation	Exo	30			Trv + Exo	60

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

En cas de non-participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec l'enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte.

L'étudiant ayant échoué le cours de langue lors d'une année antérieure devra prendre contact avec l'enseignante au plus tard début octobre.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Cette unité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible qui sera employée dans le cadre du cours. La langue d'évaluation est la langue cible.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).